

Adresse des membres composant le tribunal de district de Charolles, lors de la séance du 20 brumaire an III (10 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres composant le tribunal de district de Charolles, lors de la séance du 20 brumaire an III (10 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 56;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18027_t1_0056_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

que le souverain a mis les rênes du char révolutionnaire, vous trahiriez ses intérêts et sa confiance si vous vous en laissiez desaisir : ne permettez pas que votre autorité soit rivalisée; ne souffrez pas qu'il y ait d'autre point central que la Convention; c'est en elle que réside la puissance de la nation, c'est elle seule qui peut faire le bonheur du peuple.

PEYRAT, *greffier*, LAROCHE, *greffier*
et cinq autres signatures.

f

[*Les membres composant le tribunal de district de Charolles, le 28 vendémiaire an III*] (11)

Legislateurs

Semblables à des malades prêts à succomber sous une violente oppression, votre salutaire adresse au peuple français nous a rappelé à la vie, dignes représentants; vous seuls pouviés nous arracher du tombeau, nos têtes penchées vers la terre commencent à se relever et nos yeux osent fixer l'horizon.

Nous voyons à notre réveil les hommes vertueux de la patrie se presser les uns contre les autres pour vous rendre mille témoignages de leur reconnaissance et nous nous réunissons à eux avec le tendre enthousiasme qu'inspire un si grand bienfait.

Nous voyons aussi derrière nous, les fourbes, les furieux, les devastateurs venir restaurer le règne de la terreur et du sang et appeler notre joie une contre-révolution; représentants, faites nous justice de ces ennemis de l'espèce humaine, ils ne peuvent vivre sous un gouvernement fondé sur la justice et la vertu (celuy des français).

Jouissés, braves représentants, des félicitations de toute la république et restés à votre poste pour consolider votre ouvrage et conduire notre chère patrie à de brillantes destinées.

Les membres composant le tribunal
de district de Charolles.
TREMAUD, AUBERY, PAUGRANGE, FRUAUD,
SOULAENE, *commissaire national*.

g

[*Les juges du tribunal de commerce de Montauban à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (12)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Législateurs,

Les vrais patriotes, ceux qui ont tout fait pour la liberté et pour l'égalité sans autre inté-

rêt que celui de l'humanité et de la patrie, gémissaient depuis longtemps sous la compression la plus barbare. Leurs énergiques vertus avaient successivement mis en défaut et les rois et les traîtres qui, sous divers noms, ont voulu s'emparer de leurs pouvoirs et de leurs armes, il fallait les anéantir; tous les partis les ont poursuivis avec un acharnement, avec une cruauté qui doivent prouver aux plus incrédules, que la justice, les bonnes mœurs, toutes les vertus privées et publiques sont autant de poisons de la monarchie et de la tyrannie et l'aliment nécessaire, indispensable du gouvernement démocratique.

Vous l'avez senti Représentants, vous vous êtes montrés dignes de la Nation qui vous a confié sa souveraineté et sa massue; lorsque vous avez frappé l'exécration Robespierre, le peuple la senti aussi, il a oublié ses maux passés et nous avons tous respiré plus librement, mais bientôt de nouveaux nuages ont produit de nouvelles inquiétudes, nous avons vu s'élever une lutte entre la majorité nationale et quelques êtres unis par le crime pour arrêter sa marche... étonnés, nous nous demandions si la dernière lueur d'une lampe expirante pouvait absorber l'éclat des feux du soleil et l'arrêter lui-même dans sa course? Votre adresse aux français a paru... elle a été un trait de lumière, elle a rempli tous les cœurs de la plus douce et de la plus vive allégresse, elle a fait concevoir au peuple des espérances dont il ne peut plus être déchu. C'est lui qui vous a inspiré les principes dont vous faites une exposition si belle et si franche, c'est lui qui veut que tous ceux qui s'opposeraient à leurs développements soient exterminés, c'est avec sa souveraineté que vous avez proclamé les voyes de justice rigoureuse et de vertu sans tache qui doivent faire de la plus belle nation, la République la plus heureuse et la plus robuste, c'est avec sa massue que vous exterminés ses ennemis du dehors, c'est avec son souffle que vous exterminer au dedans ces scélérats pour qui le crime et le sang sont un besoin, ces êtres immoraux qui, sans cesse, ivres et avides de débauche, de crapule et de toutes les passions avilissantes n'écrasaient aujourd'hui le riche que pour sucer demain la sueur et le sang des pauvres; ces intrigants, flagorneurs du peuple, esclaves de 89, qui ne se sont masqués en patriotes furieux que parce que leurs maîtres d'allors sont renversés, ces êtres avilis pour qui la liberté et l'égalité sont des chimères, ces dignes supots de Robespierre qui n'ont pu se nourrir et se vêtir que depuis qu'ils étaient les instruments de la terreur, ces forcenés qui, dans la crainte de perdre cet infame apanage et pour se venger de l'abandon et du mépris qui les poursuivent ne cessent de crier que l'aristocratie et le modérantisme levait leur tête audacieuse. Méprisables reptiles! croyez vous que l'on doute que vous vous trafiqueriez à tous les contrerévolutionnaires s'ils ôsaient vous acheter?

Oui Représentants, le peuple veut acquérir le bonheur par la justice, par la vertu, par les bonnes mœurs. Il en a tous les germes si on parvient à le tromper quelque fois et il se réunira tou-

(11) C 324, pl. 1395, p. 21.

(12) C 324, pl. 1395, p. 30.